

Comité du programme et budget

Vingt-deuxième session
Genève, 1^{er} – 5 septembre 2014

BUREAUX EXTÉRIEURS

Rectificatif

Le paragraphe 2, à la première page, doit être libellé comme suit :

La présidente de l'Assemblée générale a demandé à l'Ambassadeur de l'Allemagne, M. Fitschen, de faire office de facilitateur pour les consultations relatives aux bureaux extérieurs de l'OMPI. À l'issue de huit consultations à participation non limitée organisées entre mai et juillet 2014, le facilitateur a transmis le document ci-joint à la présidente de l'Assemblée générale le 11 juillet 2014.

[Fin du document]